

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 18/1 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.1.56765

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Andreas SOHN, *Der Abbatiat Ademars von Saint-Martial de Limoges (1063-1114)*. Ein Beitrag zur Geschichte des cluniacensischen Klösterverbandes (Bestandteil des Quellenwerkes ›Societas et fraternitas‹), Münster (Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung) 1989, XXI-398 p. (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinertums, 37).

Lors de sa parution à Paris, en 1901, la thèse de Charles de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, fut immédiatement saluée comme une monographie modèle. Pourtant, au regard de la richesse de la bibliothèque et des archives, malgré les pertes subies (dont les cartulaires), chaque chapitre de ce gros volume in-4° de plus de 500 pages pouvait faire l'objet d'une nouvelle étude. Et de fait, près d'une dizaine de thèses françaises, allemandes, américaines, anglaises ... ont été soutenues depuis sur divers points, sans que le sujet soit épuisé. L'étude d'Andreas Sohn vient s'ajouter à une liste déjà longue, et que l'on n'espère point close. Elève de Joachim Wollasch à la Westfälische Wilhelms-Universität, le jeune érudit allemand s'est attaqué au grand tournant de l'histoire de l'abbaye de Saint-Martial, son entrée dans la mouvance clunisienne, au long abbatiat d'Adémar, car les hommes venaient plus souvent vieux au Moyen Age qu'on veut bien le dire, plus d'un demi-siècle de règne sur la grande abbaye limousine, de 1063 à 1114. C'est avec Adémar que la tradition commémorative prend son essor à Saint-Martial, laissant à l'historien un exceptionnel livre du chapitre, le ms. Paris. Bibl. nat., lat. 5257, qui fera l'objet de plusieurs rédactions successives.

Les sources de l'histoire de l'abbaye sont considérables, certes, mais dispersées. La plupart des actes anciens ont été publiés dans quantité de livres et d'articles où l'on ne pense pas toujours à aller les chercher. C'est ainsi qu'A. Sohn a pu retrouver 34 actes ou analyses d'actes relatifs à la période qu'il étudie, ou la précédant immédiatement, dont une petite série d'originaux conservés dans la liasse 3 H 89 des Archives départementales de la Haute-Vienne. Il faut rappeler que le fonds de l'abbaye n'a fait l'objet d'un classement qu'en 1976! D'autres figuraient dans les cartulaires de l'aumônerie, omis par A. Leroux dans l'édition qu'il en donna en 1885, et même dans les ms. Paris, Bibl. nat., lat. 903 et lat. 17117.

Après un bref tableau des sources et une bibliographie très complète, le livre s'ouvre avec un résumé de l'histoire de Saint-Martial, depuis 848, date à laquelle les clercs établis sur le tombeau du saint adoptent la règle de saint Benoît, jusqu'en 1062. C'est cette vaste période de formation qui voit apparaître les premiers vicomtes de Limoges, qui contribuent progressivement à la consolidation de la puissance des comtes de Poitiers en Limousin. A la fin du X<sup>e</sup> siècle, les vicomtes de Limoges sont à l'apogée de leur puissance, qui va être progressivement minée par la montée de familles nouvelles, comme les Ségur. La famille vicomtale entretient alors des liens étroits avec l'abbaye, dont elle tient en fief plusieurs possessions. C'est en 1031 que l'abbaye obtient, lors du concile de Limoges, que son saint patron soit mis au nombre des apôtres.

1062 marque la fin d'une époque. Les Clunisiens n'avaient pas encore pris pied en Limousin, mais étaient largement présents au sud, à l'ouest, au nord-ouest, à l'est. Ils guettaient le moment propice, qui survient alors. Les pages du ms. Paris, Bibl. nat., lat. 11019 (compilation du XIII<sup>e</sup> siècle, qui attend toujours son éditeur), sont examinées avec acribie, ce qui conduit l'auteur à étudier la motivation des protagonistes et la personnalité discutée du vicomte Adémar III.

En 1062, le vicomte Adémar cède donc l'abbaye à Cluny. L'abbé d'alors, Mainard, était-il encore vivant? Il est inscrit dans les nécrologes de l'abbaye le 20 août. Pour A. Sohn, qui suit en cela H. E. J. Cowdrey, Mainard est mort le 20 mai 1062, ce qui donnait donc toute latitude aux Clunisiens pour agir et s'approprier la plus importante abbaye d'Aquitaine. Hugues de Cluny, venu à Limoges pour la circonstance, n'y resta que quelques mois, et, fin décembre 1063, confia l'abbaye à Adémar, qui la gouverna jusqu'à sa mort survenue le 22 septembre 1114.

L'intérêt qu'il y avait à détenir Saint-Martial ne résidait pas seulement dans l'implantation géographique de l'abbaye, mais aussi dans son riche patrimoine. A. Sohn consacre de longues

pages au développement du temporel de l'abbaye depuis 848 jusqu'à 1114, débordant le cadre chronologique de l'abbatit d'Adémar, mais ce recul était nécessaire pour mieux comprendre comment il atteint son apogée avec les Clunisiens. Son accroissement a été en effet plus considérable pendant les 51 ans de l'abbatit d'Adémar que dans les 214 années suivant la fondation. Deux privilèges, d'Urbain II (1096) et de Pascal II (1102) montrent l'aboutissement de cette évolution, concrétisée par une double série de cartes: possessions en Limousin; – possessions dans la France méridionale.

L'abbaye de Saint-Martial est connue avant tout dans le monde savant pour sa riche bibliothèque, dont ce qui en restait est entré pour l'essentiel à la Bibliothèque royale en 1730, mais a été dispersé à travers le fonds latin. De nombreux manuscrits liturgiques remontent à l'abbatit d'Adémar, qui fit aussi adapter les anciens livres à l'usage de Cluny. Ainsi, le très bel exemplaire des *Moralia in Job*, complété par une copie du coutumier d'Udalric (Bibl. nat., ms. lat. 2208), est un de ceux qui remontent indubitablement à son abbatiat, comme en fait foi le colophon. Retenons encore la seconde Bible de l'abbaye (Bibl. nat., ms. lat. 8), chef d'œuvre de la production de cette période.

Le livre du chapitre, avec le nécrologe qu'il renferme (Bibl. nat., ms. lat. 5257) nous conduit à ce qui est la partie la plus épaisse du volume, la commémoration des morts et les confraternités. Mais, pouvait-il en être autrement de la part d'un élève de Joachim Wollasch ayant dans son champ d'études l'un des plus beaux nécrologes de la Chrétienté occidentale? L'implantation des Clunisiens à Saint-Martial a eu, entre autres conséquences, l'introduction du nécrologe de Cluny, dont on sait qu'il ne reste plus de témoin direct, et que le manuscrit limousin en constitue la trace la plus ancienne. A. Sohn date des années 1065–1066 la rédaction du premier nécrologe. Le second (Bibl. nat., ms. lat. 5243) fut mis en chantier peu après la mort d'Adémar, vers 1116. C'est également sous son abbatiat que furent réalisés les cartulaires de l'aumônerie, jusque-là attribués (par Alfred Leroux) aux XI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles. Le premier fut constitué pour l'essentiel peu après l'introduction de la réforme clunisienne, et continué jusqu'à la fin de l'abbatiat d'Adémar. Le second ne fut pas complété après la mort de l'abbé.

Les premier et deuxième livres du chapitre renferment un très grand nombre d'actes de confraternités (le plus important connu pour la France), dont plus d'une vingtaine ont été passés sous l'abbatiat d'Adémar, sans prendre en compte ici les confraternités personnelles. Elles permettent de suivre l'ampleur du réseau dressé sous l'abbatiat d'Adémar (carte).

Le nécrologe est aussi le reflet de la pratique commémorative de l'abbaye. L'on trouve tout d'abord, parmi les inscriptions, les membres de la communauté. Dix-huit abbés ont précédé Adémar, mais tout n'ont pas été inscrits, certains ayant fait l'objet d'une véritable *damnatio memoriae*, tels les abbés laïques. Pratiquement tous les noms des abbés de la période pré-clunisienne sont accompagnés de l'abréviation *l* ou *le* (*lemovicensis*), et l'on remarque qu'ils ne figurent pas dans les autres nécrologes clunisiens. La *Synopse der Cluniacensischen Necrologien* a ainsi permis d'amples comparaisons qu'il eut été difficile de faire sans elle, et qui montrent une fois de plus son utilité pour les recherches monographiques. La période clunisienne est évidemment plus fournie. On remarque toutefois, parmi les absents, Maieul et Odilon, qui figurent pourtant dans les livres liturgiques de l'abbaye.

La tradition commémorative de Saint-Martial ne se limite pas à l'abbaye et à ses associés spirituels, avec, au premier chef, les Clunisiens. On y fait aussi mémoire de quelques papes, Étienne IX et Alexandre II parmi les familiers, Urbain II, ancien abbé du Mont-Cassin, parmi les moines; – de cardinaux, comme Milon de Préneste, Gérard d'Ostie ou Jean de Porto. Les évêques y sont mieux représentés, en commençant par les archevêques de Bourges, Aimon et Audebert, mais Richard II, successeur d'Aimon n'a pas été inscrit, probablement pour avoir soutenu l'évêque Humbaud contre Adémar... Le nécrologe peut être le reflet des passions et des intérêts de l'abbaye! Les évêques de Limoges y tiennent aussi une place non négligeable, et retrospective, puisque l'on remonte jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. L'éventail s'élargit à l'époque

d'Adémar, et va même jusqu'à s'étendre à des évêques de Burgos, Pampelune ou Saint-Jacques de Compostelle, mais qui avaient tous été profès de Cluny.

La part des laïcs est moindre: la reine Mathilde, le roi de Castille Ferdinand et son fils Alphonse figurent parmi les élus, avec Guillaume VIII d'Aquitaine ou les vicomtes de Limoges Adémar III et son fils Adémar IV, ainsi que quelques membres des familles féodales locales ou voisines, Ségur, Comborn, Angoulême... Tous les laïcs inscrits ne peuvent être identifiés, et il faut louer A. Sohn ici des efforts qu'il a déployés pour percer l'anonymat du plus grand nombre.

A l'aide spirituelle s'ajoutait l'aide matérielle. L'aumônerie, apparue vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, jouait un rôle considérable et bénéficiait pour cela de donations nombreuses, dont témoignent ses deux cartulaires. Avec l'introduction des pratiques clunisiennes s'ajoutaient à la prière pour les morts des distributions de nourriture, renforçant ainsi le rôle caritatif de l'abbaye.

Adémar a marqué de sa forte personnalité la pratique commémorative à Saint-Martial, faisant des confraternités une des plus fortes traditions de l'abbaye, en symbiose avec Cluny, s'attachant ainsi autant aux âmes qu'aux pauvres et aux malades. Adémar était même médecin et sauva le fils du vicomte, Gui, empoisonné par sa belle-mère!

Maître de la principale abbaye de la ville, il en avait fait une position essentielle au sein du Château, face à la Cité de l'évêque. Il sut ainsi faire valoir ses droits lors de l'élection de l'évêque Humbaud de Sainte-Sévère, élu en son absence, alors que l'abbé de Saint-Martial devait prendre part à l'élection épiscopale. Il en contesta donc la validité canonique auprès de l'archevêque de Bourges, qui, lui donnant acte, interdit au clergé de Limoges de reconnaître Humbaud. Mais, l'évêque et ses partisans déclenchèrent des désordres. Devant la mollesse de l'archevêque, Adémar se résolut de porter l'affaire devant le pape. En 1094, Humbaud, qui s'était lui aussi rendu à Rome, exhiba les bulles d'investiture qui lui avaient été accordées par Urbain II. A. Sohn étudie point par point cette longue querelle qui trouva son épilogue en 1095, lorsque le pape, passant par Limoges et consacrant la cathédrale Saint-Étienne, demanda à voir les bulles en question: elles furent trouvées fausses, et il déposa Humbaud. Le 12 avril 1096, un privilège confirma le droit de l'abbé de Saint-Martial à participer à l'élection de l'évêque de Limoges. Cette bulle marque une césure dans les rapports entre l'abbé et ses moines et l'évêque et son chapitre. Par sa ténacité, Adémar avait obtenu l'éviction de son adversaire, et fait confirmer ses droits. Le 22 juin 1098, c'est le prieur de Saint-Martial, Guillaume d'Huirel, qui devient évêque de Limoges. A. Sohn montre que cette élection eut lieu en 1098, et non le 24 août 1096, comme l'affirmait Lasteyrie, d'après une remarque des chroniques de Geoffroy de Vigeois et d'Etienne Maleu. On aboutissait ainsi à une véritable union personnelle entre Saint-Martial et l'évêché de Limoges dans les années 1096-1110.

L'abbatit d'Adémar marque aussi une étape importante dans l'évolution de la liturgie: les particularismes clunisiens font leur entrée à Saint-Martial, mais l'on sent une certaine réticence de l'abbé devant la qualité d'*apostolus* accordée à saint Martial depuis le concile de 1031. Dans ses actes, on ne parle que de *sanctus* ou *beatus Marcialis*. Il faut attendre l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle pour voir accepter le qualificatif d'*apostolus* (bulles d'Urbain II, 1096, ou de Pascal II, 1102), et pour qu'Adémar se décide à accepter l'apostolat de saint Martial, allant jusqu'à fait composer dans le scriptorium de l'abbaye un splendide exemplaire de la *Vita prolixior*.

Depuis 1062, Saint-Martial était passé dans la mouvance clunisienne. Quels étaient les rapports de l'abbaye limousine avec Cluny? Un certain nombre de prieurs de Saint-Martial ont fait carrière à Cluny et dans des maisons de l'Ordre, le plus illustre étant Pons de Melgueil, qui succéda à Hugues. Si les moines venaient en majorité du Limousin et du Périgord, le recrutement se fit aussi dans la France du sud et même du nord.

La vie ne s'arrêta pas à Saint-Martial avec la mort d'Adémar, et c'est avec un bref aperçu de l'après-Adémar, qui conduit le lecteur jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, que s'achève le volume. Les liens avec Cluny se relâchèrent rapidement, Saint-Martial se contenant de verser une rente annuelle de 100 livres à l'abbaye bourguignonne (et ce jusqu'en 1387). Après une période

extrêmement brillante, Saint-Martial retomba au rang d'abbaye »ordinaire« pourrions-nous dire. L'étude des successeurs d'Adémar ne serait certainement pas aussi conséquente et riche.

Adémar a incontestablement marqué son temps et l'histoire de Saint-Martial. Il méritait bien que l'on s'intéressât à lui. Andreas Sohn s'est parfaitement acquitté de sa tâche, approfondissant chaque question, là où ses précurseurs s'étaient contentés d'esquisses ou d'à-peu-près. Son étude dépasse le cadre d'une simple biographie ou monographie d'abbatiat, car elle nous montre comment l'introduction des coutumes clunisiennes sous l'influence d'un homme d'exception, a pu transformer une abbaye vivant jusque là dans une certaine nonchalance, pour en faire un des phares du monachisme occidental au XI<sup>e</sup> siècle.

Jean-Loup LEMAÎTRE, Paris

Das Martyrolog-Necrolog von Moissac-Duravel. Facsimile-Ausgabe, hg. von Axel MÜSSIGBROD und Joachim WOLLASCH (Bestandteil des Quellenwerkes ›Societas et Fraternitas‹), München (Wilhelm Fink) 1988, XLII p., fac-similé non paginé, 82 p. d'index (Münstersche Mittelalter-Schriften, 44).

Dans une préface remarquablement dense à ce livre, J. Wollasch démontre l'importance exceptionnelle d'un manuscrit de Paris (Bibliothèque Nationale, lat. 5548) dans la recherche menée par les savants de Münster sur les »livres de vie« et les nécrologes du haut Moyen Age. Et l'étude d'A. Müssigbrod justifie amplement l'enthousiasme du lecteur à cette découverte.

Car l'heureuse aventure qui a mis en scène tout à la fois paléographie, codicologie, et histoire des nécrologes produit ici des conclusions saisissantes. Qu'on se représente ce manuscrit, où sans absurdité l'on pouvait voir deux parties, un martyrologe et un nécrologe, qu'on attribuait tous deux à l'abbaye de Moissac. Et voici qu'une démonstration impressionnante de Müssigbrod ne se contente pas de prouver qu'il s'agit dès l'origine d'un seul et même manuscrit où le nécrologe faisait suite au martyrologe, formant ce livre de l'office dont on parle tant sans trop en voir d'exemples. L'auteur construit les pièces majeures d'une nouvelle histoire des abbayes ressortissant de la sphère clunisienne. Qu'on en juge. On se souvient que le puissant monastère de Moissac se trouve happé dans l'orbe clunisien en 1048. Or les moines auvergnats attendent 1063, et probablement environ 1070 pour se livrer à une première campagne d'écriture sur le ms. BN lat. 5548: ils y installent un martyrologe d'Usuard, fort banal. Ils y ajoutent aussitôt un premier quaternion de nécrologe (de janvier au 5 juillet), où ils perpétuent la mémoire d'avant 1048, celle du fonds pré-clunisien de leur abbaye: témoignage d'un conservatisme d'autant plus surprenant qu'il s'allie à une remarquable indifférence à la tradition des nécrologes clunisiens. L'addition entre 1070 et 1077 du second quaternion offre l'occasion d'une mise à jour inéluctable: on y lit tous les signes d'une refonte magistrale qui aura affecté le recueil nécrologique, et cette réforme trahit l'entrée en force du monde clunisien dans les méditations funèbres de Moissac. Immixtion assez brutale, semble-t-il, qui pourrait avoir engendré vers 1074 des troubles et une scission dans le personnel de l'abbaye. Puis le manuscrit est transféré au prieuré de Duravel (Lot), fondé par Moissac entre 1048 et 1072: c'est là que d'autres moines poursuivent l'annotation du nécrologe, suivant une perspective très régionaliste, peu embarrassée des formes supérieures de la commémoration clunisienne.

Et pour forcer la démonstration, rien de tel qu'un fac-similé: celui des pages du martyrologe où ont été insérées les mémoires du lieu et des grands abbés de Cluny, celui surtout des deux quaternions du nécrologe. Il suffit par ailleurs de manipuler la grande ›Synopsis der cluniacensischen Necrologien‹ pour se convaincre et de la nouveauté d'une telle étude (elle ne pouvait se faire sans la Synopsis parue en 1982) et de son intérêt tant pour la prosopographie que pour l'histoire de la réforme clunisienne. Les traits majeurs d'une mémoire clunisienne apparaissent bien forgés, bien diffusés dès le deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, et cependant les nouveaux